



Référence: ICC-ASP/20/SP/54

Secrétariat - Secretariat

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom de la Présidente de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à sa note ICC-ASP/20/SP/38 datée du 3 juin 2021 et à la résolution ICC-ASP/1/Res.7 sur la procédure traitant de la nomination et de l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, adoptée par l'Assemblée des États Parties le 9 septembre 2002. Aux termes du paragraphe 4 de la résolution ci-dessus, le Secrétariat souhaite informer les États Parties que, à la date du 29 août 2021, l'état des nominations reçues par le Secrétariat était le suivant :

<i>Groupe régional</i>	<i>Nom du candidat</i>	<i>Nationalité</i>
États d'Afrique	M. Ibrahim Sorie Yillah	Sierra Leone
États d'Asie et du Pacifique	-	-
États d'Europe orientale	M. Andres Parmas	Estonie
Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	Mme Minerva Josefina Tarávez Mirabal	République dominicaine
États d'Europe occidentale et autres États	M. Kevin Kelly	Irlande

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le nombre de candidats reste moindre comparé au nombre de sièges dans un groupe régional, le groupe d'Asie et du Pacifique. Compte tenu de l'état des candidatures indiqué ci-dessus, la Présidente a, conformément à la résolution ICC-ASP/1/Res.7, prolongé la période de candidature pour une période de deux semaines, jusqu'au dimanche 12 septembre 2021 (heure d'Europe centrale).

Les candidatures doivent être communiquées par la voie diplomatique au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, Cour pénale internationale, Oude Waalsdorperweg 10, 2597 AK La Haye, Pays-Bas (ou également par télécopie : +31 70 515 8376 ou par courriel : asp@icc-cpi.int). Si cela est possible, le Secrétariat de l'Assemblée aimerait recevoir une version électronique de la candidature et des documents qui l'accompagnent.

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet de la Cour (www.icc-cpi.int), dans la rubrique « Assemblée des États Parties ».

La Haye, le 30 août 2021